

transport permettrait en effet d'éviter de graves problèmes écologiques.

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je sais que l'on a étudié la question. On en a conclu, si je ne m'abuse, que si un tel projet était réalisable sur le plan technique, il était néfaste sur le plan écologique.

Une voix: Pas autant toutefois qu'un pipe-line.

M. Gillespie: Ce serait un moyen de transport très coûteux. D'après certaines statistiques, qui ne sont peut-être pas parfaitement rigoureuses, il faudrait un convoi de 30 à 100 wagons tous les trois-quarts d'heure pour obtenir un rendement équivalent à celui d'un pipe-line. Voilà en gros ce que cela donne. Il est donc incontestable que, économiquement parlant, ce mode de transport soit beaucoup moins intéressant que l'acheminement par pipe-line.

M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, j'ai en main des chiffres indiquant que ce projet exigerait 20 trains par jour et non pas le nombre que mentionne le ministre. En outre, j'aimerais bien que le ministre mette ses statistiques à jour. On m'a dit que le projet était abandonné pour des raisons de coût, contrairement à l'étude exhaustive que le groupe de l'Université Queen a faite. C'est pourquoi je demande au ministre si les hauts fonctionnaires s'opposent à l'option ferroviaire et s'il est exact que M. Aguin, un cadre supérieur du ministère des Transports, a déclaré il y a deux ans que si les pipe-lines se révélaient inefficaces pour des raisons écologiques et ainsi de suite, comme le fait valoir le rapport Berger, ce n'est qu'alors et seulement alors qu'on envisagerait l'option ferroviaire.

Je demande au ministre si le gouvernement songe à opter pour la voie ferrée qui procurerait non seulement de l'emploi au chapitre de la production d'installations ferroviaires additionnelles mais également des emplois permanents. Pourquoi le ministre s'oppose-t-il aussi catégoriquement à une solution qui fait presque l'unanimité, mais à laquelle les hauts fonctionnaires s'opposent apparemment. Le ministre semble avoir été contaminé par ses fonctionnaires.

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, j'essaie de trouver les meilleures sources d'information possibles tant en matière écologique qu'en matière économique. Si le très honorable député se donnait la peine de réfléchir un instant aux chiffres qu'il a avancés, il se rendrait compte qu'ils ne sont pas incompatibles avec les miens. Tout dépend évidemment du nombre de wagons par convoi. Il devrait admettre que le passage d'un train roulant à une vitesse de 60 à 70 milles à l'heure à toutes les heures ou à toutes les heures et vingt risquerait probablement de compromettre beaucoup plus l'équilibre écologique du Nord qu'un pipe-line souterrain ne faisant aucun bruit. Je garantis au très honorable représentant que nous avons sérieusement étudié ces questions. De toute apparence, ces solutions ne sont pas de tout repos.

Questions orales

● (1440)

LA PRÉSENCE DES BESOINS ÉNERGÉTIQUES DES ÉTATS-UNIS SUR LE RÈGLEMENT DES REVENDICATIONS TERRITORIALES DES AUTOCHTONES—LA POSITION DU MINISTRE

M. Wally Firth (Territoires du Nord-Ouest): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources? M. le juge Berger déclare ce qui suit dans son rapport:

Si nous construisons le pipe-line maintenant, nous avons tout lieu de croire que l'histoire des populations indigènes du Nord suivra le même cours lamentable que celui des populations indigènes à de nombreux autres endroits.

Comme une décision gouvernementale visant à rejeter cet avis et en somme à liquider les autochtones du Nord sera fondée sur l'opinion du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, puis-je maintenant demander à ce dernier s'il croit que l'intérêt des États-Unis en matière d'énergie devrait avoir la préséance sur le règlement des revendications indigènes dans les Territoires du Nord-Ouest?

Des voix: Bravo!

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, n'en déplaise au député, je trouve cette question insultante. De toute évidence, le gouvernement est si préoccupé par le genre de problèmes qui inquiètent le député qu'il a chargé le juge Berger d'enquêter sur cette question. Il n'a jamais fait l'ombre d'un doute dans nos esprits que l'intérêt du Canada, qui comprend les intérêts de tous les Canadiens et en particulier ceux des populations du Nord, doit passer bien avant celui de nos voisins du Sud.

Des voix: Bravo!

* * *

LE NORD CANADIEN

L'OPINION DU MINISTRE AU SUJET DES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT BERGER

M. Wally Firth (Territoires du Nord-Ouest): Je voudrais poser une question supplémentaire au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Je voudrais qu'il réponde par un oui ou par un non. Le ministre est-il d'accord avec les principales recommandations du rapport Berger?

L'hon. Warren Allmand (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, le député connaîtra ma réponse en temps utile.

Des voix: Oh, oh!

* * *

LES COMMUNICATIONS

LE NOMBRE DE PLAINTES CONTRE LA PARTIALITÉ DE LA PROGRAMMATION DE RADIO-CANADA

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Communications. Étant donné que nous sommes le 10 mai, délai fixé au public pour écrire au CRTC, afin de taxer Radio-Canada de parti pris ou se plaindre de sa programmation, et que j'ai prévenu madame le ministre de ma question, peut-elle dire à la Chambre combien de députés, et plus particulièrement combien de ministres, ont écrit au CRTC pour dénoncer le parti pris de Radio-Canada ou la partialité de sa programmation?